



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 juillet 2025
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 19 juillet 2025, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer qu'aujourd'hui, le 19 juillet 2025, l'État du Qatar a accueilli à Doha la cérémonie de signature d'une déclaration de principes entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo et l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 mars, qui marque une étape importante des efforts déployés pour instaurer la paix et la stabilité dans la région orientale du Congo.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de représentants officiels des deux parties, accompagnés d'une délégation qatarienne de haut niveau.

La déclaration de principes prévoit des engagements mutuels entre les deux parties, ainsi qu'un cadre général ouvrant la voie à des négociations constructives, en vue de parvenir à un accord de paix global.

L'État du Qatar a commencé à s'impliquer en mars dernier, lorsque le Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, émir de l'État du Qatar, a invité le Président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, et le Président de la République du Rwanda, Paul Kagame, à Doha, où M. Tshisekedi s'est dit prêt à entamer un dialogue avec l'Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 mars. Depuis lors, Doha a accueilli des négociations directes entre les deux parties, menées dans un esprit conciliant et responsable, qui ont abouti à la déclaration susmentionnée.

L'État du Qatar explique en outre que ses travaux viennent compléter et appuyer ceux menés par l'Union africaine, les processus de Luanda et de Nairobi et les conclusions du Sommet conjoint de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement de l'Afrique australe, dans le cadre d'une coordination étroite avec des partenaires régionaux et internationaux.

L'État du Qatar espère que cette annonce marquera le début d'un avenir caractérisé par la paix, la stabilité et le développement et affirme sa volonté de continuer à soutenir ce processus jusqu'à l'instauration d'une paix globale qui bénéficiera au peuple de la République démocratique du Congo et à l'ensemble de la région.

L'État du Qatar demeure résolu à faire progresser le dialogue, la médiation et une paix durable, pas seulement en Afrique mais dans le monde entier. Partenaire de confiance dans le règlement des conflits, il a toujours appuyé les initiatives diplomatiques visant à promouvoir la stabilité, la réconciliation et le développement. Par ses activités de médiation, il cherche à favoriser les solutions pacifiques, à



approfondir la coopération régionale et à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales, renforçant ainsi les nations et les sociétés.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Alya Ahmed S. **Al-Thani**
